

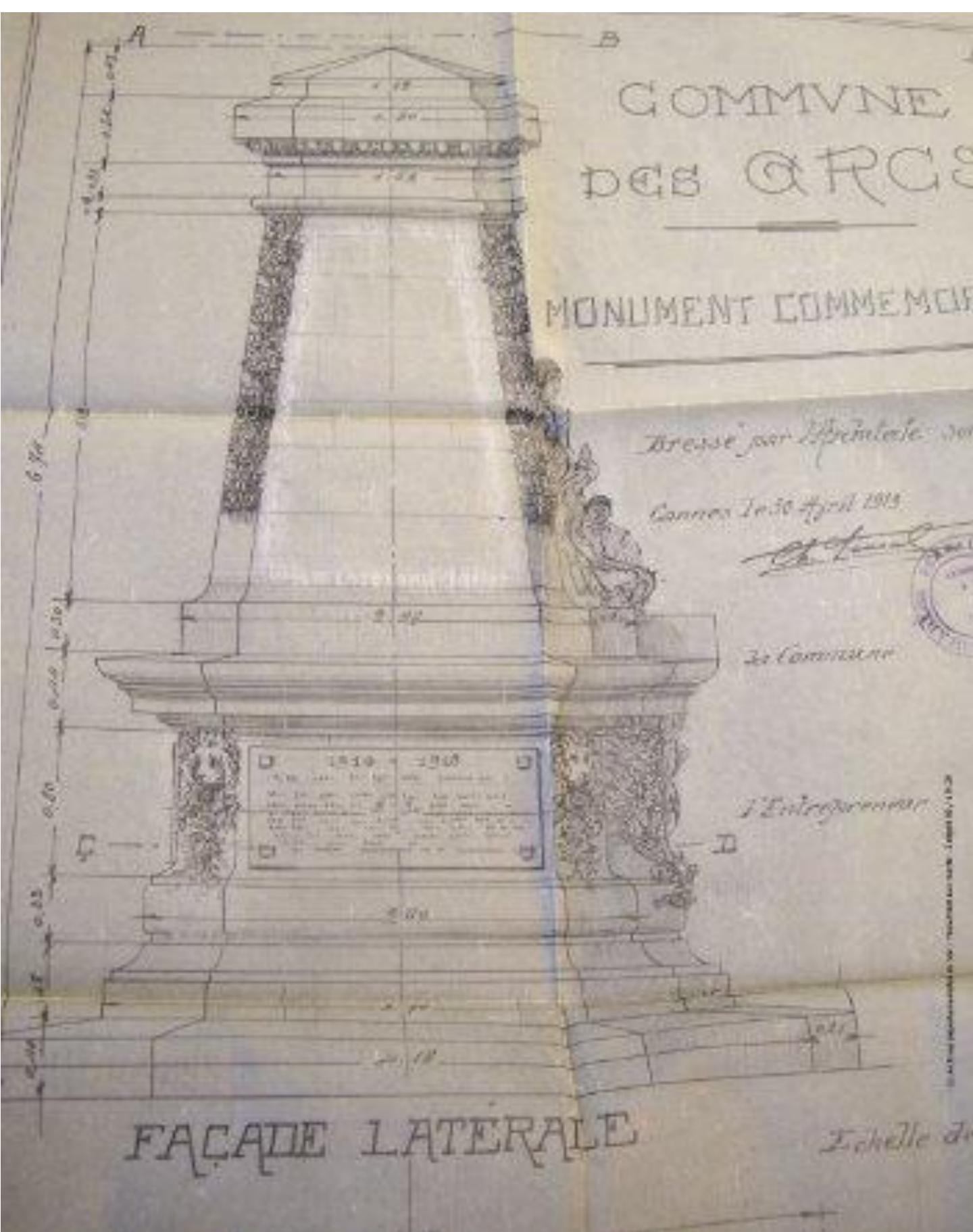


Monument aux morts



En résumé,

Le 24 novembre 1918, deux semaines après l'armistice, une lettre est envoyée par le maire Alexandre Hugues, républicain patriote, au sénateur maire Georges Clémenceau, pour « *exalter le triomphe des armées de la République* ».



Pour en savoir plus,

Une autre lettre est envoyée au même moment au Maréchal Foch pour célébrer la « *victoire qui a assuré en même temps que la liberté du monde, la reconstitution de la grande patrie française* ».

Ce même jour, le Conseil municipal décide d'inscrire le nom des 56 morts de la commune sur une plaque de marbre placée dans la salle des réunions et d' « *élever un monument de reconnaissance envers ceux de ses enfants morts pour la Patrie* ».

Le 2 mars 1919, l'architecte cannois Seasal propose une allégorie de la Patrie, sculpture d'une femme se penchant pour déposer des fleurs sur un poilu, gisant à ses pieds, enveloppé d'un linceul.

L'emplacement prévu, place Guillaume Olivier (actuelle Place Paul Simon), se trouve au cœur de la ville, dans un endroit neutre.

En août 1921, le nouveau maire, Louis Passerin, radical socialiste, adopte un modèle radicalement différent ainsi qu'un nouvel emplacement. Une souscription publique est lancée. Dans les délibérations, on peut lire : « *considérant que parmi tous les projets qui lui sont soumis, le seul qui vaille la peine d'être retenu, est celui présenté par MM. Francis André et Paul Viano, architectes à Marseille, dont le motif principal, La France proclamant sa victoire et décernant des lauriers aux soldats morts dans le combat, lui paraît interpréter le mieux les sentiments que doit exprimer l'évocation durable et solennelle de la Patrie triomphante et des mânes de ceux qui l'ont servie jusqu'au sacrifice* ».

« *Après avoir recherché quel emplacement semble convenir au caractère du monument commémoratif (...) délibère que ce monument sera érigé sur la place de l'église* ».

Le monument, tournant le dos à l'église, est inauguré le 18 mars 1923. Les bras tendus et la bouche ouverte proclamant la victoire, les pieds nus et la robe découvrant un sein, représentent une République populaire, voire provocatrice. Le conseil municipal soutenait ouvertement la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et notamment la laïcité de l'enseignement en « *refusant toute infiltration religieuse contraire à l'esprit de séparation* ».

Peu après, les places encadrant l'église sont renommées Place Anatole France (écrivain socialiste et athée) et Place Francisco Ferrer (anarchiste anticlérical, fusillé en 1909) et les rues longeant l'édifice, rue chevalier de la Barre (humaniste déclaré hérétique, pendu en 1546) et rue Etienne Dolet (protestant décapité en 1766), confirmant ainsi les sentiments anticlériaux de la municipalité d'alors.

*Les documents proviennent des archives départementales du Var ~> Monument aux morts : E dépôt 88 / 1M20.

1914 1916

LA COMMUNE DES ARCS
A SES ENFANTS